



VOUS AVEZ DÉTESTÉ  
LE DISCOURS DE GRENOBLE ...

ENSEMBLE  
IMAGINONS  
100 DISCOURS  
ADMIRABLES



**CONCOURS DE DISCOURS**

**OUVERT À TOUS**

**RENSEIGNEMENTS**

[villeneuvedebout@gmail.com](mailto:villeneuvedebout@gmail.com)

LES ARTS  
**DU**  
RECIT  
EN ISÈRE



**New's**  
**FM**  
100.5

# CONCOURS DE DISCOURS

L'année 2010 a été marquée à Grenoble par des événements qui risquent pour longtemps de laisser des traces dans l'histoire de notre ville. Un quartier a été stigmatisé par le Président de la République. Nous savons que la plus grande des violences est la misère. Elle n'excuse pas le feu et les exactions, mais ne permet pas non plus la généralisation des propos.

Nous y vivons, nous portons la richesse d'une population diverse et active. Nous savons comment les mots, les paroles laissent des cicatrices plus vives que toutes les lames.

Le discours de Grenoble doit être enseveli sous 100 discours de Grenoble pour envahir les mémoires, redonner place au partage, à l'envie de vie, comme un récit joyeux et engagé vers l'avenir. Nous proposons un concours de discours pour faire œuvre de rhétorique, montrant la vie plutôt que l'exclusion, la force du dire, pour que vivent fièrement les habitants d'une « Villeneuve debout ».

## EXTRAITS DU DISCOURS DE GRENOBLE

(...) La petite délinquance a été instrumentalisée par la grande délinquance. Nous ne laisserons pas des caïds s'installer dans les quartiers de Grenoble, devenus à la fois leurs proies et leurs repaires,

(...) Nous avons décidé de nous occuper particulièrement de certains territoires qui ont besoin d'une action ciblée pour que les conditions de l'ordre républicain y soient rétablies. Tel est le cas de cette ville et de ce département,

(...) Ce n'est pas un problème social, ce qui s'est passé, c'est un problème de truands,

(...) J'ai demandé de préparer une réforme profonde du droit pénal

applicable aux mineurs et je souhaite que nous examinions sans tabou toutes les pistes envisageables. Je n'ai pas la vérité. Mais convenons que l'ordonnance de 1945 n'est plus adaptée aux mineurs d'aujourd'hui,

(...) Les parents manifestement négligents pourront voir leur responsabilité engagée sur le plan pénal. De même la question des allocations familiales. Quand une famille ne signale pas que son enfant ne va plus à l'école. Est-ce que cette famille peut continuer à aller au bureau de la Caisse d'Allocations Familiales pour percevoir les allocations, comme s'il ne s'était rien passé ?

(...) Il faut le reconnaître, je me dois de le dire, nous subissons les conséquences de cinquante années d'immigration

insuffisamment régulée qui ont abouti à un échec de l'intégration.

Nous sommes si fiers de notre système d'intégration. Peut-être faut-il se réveiller ? Pour voir ce qu'il a produit. Il a marché. Il ne marche plus,

(...) Les clandestins doivent être reconduits dans leur pays. Et c'est dans cet esprit d'ailleurs que j'ai demandé au ministre de l'Intérieur de mettre un terme aux implantations sauvages de campements de Roms.

## Pour lire ou relire le discours dans son intégralité

<http://www.elysee.fr/president/les-actualitesdiscours/2010/prise-de-fonction-du-nouveau-prefet.9399>.



## JURY

Sous la présidence de

**Katy Feinstein**

PRÉSIDENTE DU CENTRE DES ARTS DU RÉCIT

**Pierre Péju**

ÉCRIVAIN PHILOSOPHE

**Sylviane Teillard**

PROFESSIONNELLE DU LIVRE

**Amazigh Kateb**

CHANTEUR

**Fouzia Boulacel**

ÉCRIVAIN PUBLIC

**Gilles Bastin**

MASTER JOURNALISME IEP GRENOBLE

**Geneviève Lefauve**

CONSEILLÈRE ARTISTIQUE

**Hervé Bienfait**

ÉCRIVAIN

**Marie-France Chamekh**

PRÉSIDENTE DE LA RÉGIE DE QUARTIER

**Nejib Ouerhani**

PROFESSEUR COLLÈGE LUCIE AUBRAC

**Lucie Duriez**

DIRECTRICE DE L'ESPACE 600

**Des habitants de la Villeneuve**

## RÈGLEMENT

### ARTICLE 1

Le collectif inter associations de la Villeneuve de Grenoble nommé : «Villeneuve Debout», et le Centre des Arts du Récit organisent un concours de discours dans le cadre des manifestations liées au 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Villeneuve de Grenoble.

### ARTICLE 2

Il est ouvert à tous sans distinction d'âge ou de domicile, en «solo» et ou en collectif.

### ARTICLE 3

La participation peut être signée.

### ARTICLE 4

Les contributions comportant des propos injurieux, diffamatoires ou racistes, seront refusées.

### ARTICLE 5

Un jury composé de professionnels et d'habitants du quartier, sélectionnera 100 discours.

### ARTICLE 6

Les discours sélectionnés seront dits dans des lieux publics de Grenoble. Ils pourront faire l'objet d'une publication ultérieure.

### ARTICLE 7

Les participants devront fournir leur texte avant le 15 avril 2012. Celui-ci n'excédera pas 2 pages. Le résultat sera communiqué le 11 mai à l'occasion de l'inauguration du festival des Arts du Récit (Heure Bleue, St Martin d'Hères).

### ARTICLE 8

Les travaux peuvent être envoyés en format électronique à :

[villeneuvedebout@gmail.com](mailto:villeneuvedebout@gmail.com)

ou en format papier à :

Concours de discours Maison des Habitants des Baladins 31, place des Géants 38100 Grenoble.

MAINTENANT  
C'EST À VOUS ...  
PRENEZ  
LA PAROLE



Pour concourir

Envoyez vos textes  
avant le 15 avril 2012

Courrier électronique

[villeneuveдебout@gmail.fr](mailto:villeneuveдебout@gmail.fr)

Courrier postal

Concours de discours  
Maison des Habitants  
des Baladins  
31 Place des Géants  
38100 Grenoble

Avec le soutien



AhôneAlpes

isère  
CONSEIL GÉNÉRAL

